

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15**
- En exercice : **13**
- Présents : **11**
- Absents excusés : Katrien DEKEYZER (pouvoir à Irène MAURIN)
Sébastien BRET (Anthony CÉLÉRIEN)
- Secrétaire de séance : Daniel GIROUD
- Président de séance : Christophe MANZO, Maire

Ouverture de la séance à 18 heures 30

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 septembre 2021**
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 septembre 2021 est lu et approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal (CM).

I. INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL, ADMINISTRATION GENERALE

Intercommunalité

- **CR du Conseil Communautaire de l'Agglo du 16/09/2021**
Institution de la taxe GEMAPI (votée à la majorité), qui sert à financer des actions liées à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.
Convergence base minimum CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : application des montants de la CAMA pour les entreprises de la commune.
- **Commissions Communautaires**
 - Aménagement
Réflexion sur les déplacements doux et la politique cyclable.
Identification des terrains potentiellement ciblés par les groupes de Gens du Voyage sur les différentes communes de l'Agglo et évaluation des aménagements éventuels pour sécurisation des sites (zones à risque de la commune : stade et silo)
 - Sport
Mise en œuvre du projet de territoire. Objectif : décentraliser les équipements sportifs.
 - Culture
Retours des communes sur la programmation Itinérance[s] 2021 en prévision des projets 2022.
Discussion sur l'organisation d'un parcours pour les journées du patrimoine 2022.
 - CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
Suite à l'intégration de la commune à la CAMA, la commission s'est réunie afin d'évaluer le montant des charges nettes transférées. Il s'élève à 18 981 € (périscolaire + fourrière).
Une délibération du CM devra être prise prochainement.
 - Développement
Discussion autour des horaires d'ouverture des déchèteries à adapter.
Evolution des services du SPANC et Assainissement Collectif de la CAMA.
 - Développement
Réflexion autour du pastoralisme. Des éleveurs avec troupeaux sont recherchés et appelés à se faire connaître afin de mettre en place l'entretien de la forêt communale.
Abattage à la ferme : création d'une association d'éleveurs.

Personnel

- CDG – Convention Unique Santé, Sécurité au Travail
Le Centre De Gestion de la Drôme a décidé de mettre en place une convention unique concernant les missions suivantes : médecine du travail, inspection en santé et sécurité au travail, psychologie du travail et des organisations, coaching. Il est demandé aux membres du CM d'autoriser le Maire à signer ladite convention.
↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Mise à jour des contrats des ATEA (professeurs de musique)
Suite aux recensements des inscriptions aux cours dispensés à l'école de musique de la commune, il convient de créer 3 postes d'Assistant Territorial spécialisé d'Enseignement Artistique (ATEA) et de fixer le temps hebdomadaire d'enseignement :
 - 1 poste en CDD du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022 de 8 heures,
 - 2 postes en CDI de 3 heures 15 et de 4 heures 45.↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Recrutement des agents recenseurs et fixation de leur rémunération
Dans l'optique de la réalisation du recensement 2022, il convient de créer 2 emplois contractuels. Ils seront payés : en fonction du nombre de questionnaires (0,90 € par logement et 1,30 € par habitant, 10 € net par heure supplémentaire (formation, réunion, tournée de reconnaissance), forfait de 50 € pour les frais de transport).
↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**

II. FINANCES ET ENERGIE

Finances

- Aménagement du parc Adèle Clément – demandes de subvention
La commune prévoit de réaménager le parc afin de la rendre plus accueillant et d'en faire un véritable espace de loisirs. Une aide financière peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental et de la Région.

Le plan de financement estimatif (selon les devis présentés) serait le suivant :

Organisme	Dépense subventionnable	Montant sollicité	Taux
Département	74 761, 00 €	22 428, 30 €	30 %
Région		37 380, 50 €	50 %
Commune		14 952, 20 €	20 %
Total	74 761, 00 €	*	100 %

↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**

Les membres du CM précisent que le projet tel que présenté aux organismes financeurs n'est pas figé définitivement. Les habitants seront invités à participer à une réflexion commune sur le sujet lors d'une réunion des Cafés Citoyens, prévue avant la fin de l'année.

- Réfection du mur du cimetière
Le mur du cimetière doit être remis en état car il s'affaisse et menace de s'écrouler. Une aide financière peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental et de la Région.

Le plan de financement estimatif (selon les devis présentés) serait le suivant :

Organisme	Dépense subventionnable	Montant sollicité	Taux
Département	11 906, 00 €	3 571, 80 €	30 %
Région		5 953, 00	50 %
Commune		2 381, 20	20 %
Total	11 906, 00 €	*	100 %

↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**

III. TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT, CADRE DE VIE

Travaux

- Point sur les travaux
 - Les conteneurs des poubelles ont été changés sur les différents points de collecte de la commune hormis celui hors-service de la « Place Chantecaille ».
 - Entretien du cimetière prévu avant la Toussaint.
 - Une ligne Orange a été enfouie à l'entrée du village.
 - Problème de fuite dans le cabinet infirmier suite aux fortes intempéries. Des travaux d'étanchéisation des fissures seront réalisés très prochainement.

IV. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE, LOGEMENT

Solidarité

- Rappel opération « brioches »

Vente de brioches (5 €) au profit de L'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) le 16/10 au salon de coiffure « Bernadette » et du 11 au 16/10 au magasin « Passion Nature ».
- Réunion du CCAS LE 12/10

V. VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION

Vie associative

- Assemblée Générale de l'Amicale Laïque le 04/10 à 20 heures. M. le Maire représentait la commune.
- Assemblée Générale de l'Été de la Saint-Martin le 14/10.
- M. le Maire insiste pour que la municipalité participe aux AG des associations, et invite les élus, notamment ceux membres de la Commission « Vie Associative ». à s'y rendre.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- Un administré interpelle les membres du CM au sujet des problèmes d'adressage au quartier « La Garenne ».
Réponse du CM :
La numérotation des habitations du quartier est en cours de réalisation. Les usagers en seront avertis prochainement. La commune fournira les plaques avec les numéros.
- Un administré demande aux membres du CM de s'interroger sur la signalisation, notamment aux Terrasses de Provence. Il évoque le sujet du double sens cyclable qui selon lui devrait être matérialisée par des panonceaux dans un souci de sécurisation des usagers.
Le CM étudiera la question lors d'une prochaine réunion de travail.
- Une des membres de l'association Libertalia relance le CM à propos de la construction du four à pain. Le réaménagement du parc étant programmé, elle s'interroge sur le futur emplacement et de fait, sur les dimensions à prévoir.
Le CM propose de rencontrer les porteurs du projet en amont des cafés citoyens, afin de pouvoir l'exposer aux participants et l'inclure au programme.

La séance est levée à 19 heures 40.

Prochaine séance du Conseil Municipal : le mardi 16 novembre 2021 à 18 heures 30.
--